

Brahim Laalami condamné à une lourde peine

Le tribunal de Bordj Bou Arreridj condamne le célèbre activiste du Hirak Laalami Chems Eddine dit Brahim à 2 ans de prison ferme assorti d'une amende de 20 millions de centimes.

Lors de son procès qui s'est déroulé le 8 février dernier, le collectif des avocats de la défense du détenu s'est retiré du procès, juste après lecture d'une déclaration, et refuse de plaider en l'absence de garanties d'un procès équitable.

Le parquet avait requis 4 ans de prison ferme assorti d'une amende de 500 000 Da à l'encontre du détenu Laalami Chems Eddine dit Brahim.

Pour rappel, Laalami Chems Eddine dit Brahim et son frère Moussa Laalami qui est mineur (âgé de 17 ans) ainsi que Mourad Cheliga ont été placés sous mandat de dépôt le soir du Mercredi 9 Septembre, après présentation en comparution immédiate. Yasser Laalami a été relâché.

La chambre d'accusation près la cour de Bordj Bou Arreridj a rejeté la demande de liberté provisoire des détenus Laalami Chems Eddine dit Brahim et son frère Moussa Laalami.